

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE L'AFRICA JUNGLE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8E TRANCHE EN FACE DU  
LAVAGE FERRARI, Lot 455, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE L'AFRICA JUNGLE »

Objet : -SPECTACLES DIVERS, ÉVÉNEMENTIELS

- VENTE DE VÊTEMENTS DE LUX ET LA  
MAROQUINERIE

- IMPORT-EXPORT

- L'IMMOBILIER

- TRANSPORT

- TRANSFERT D'ARGENT PAR VOIE ELECTRONIQUE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

-et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

- Organisation de baptêmes et mariages

- Vente de biens et de marchandises

- Livraison de fournitures bureautiques

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, Cocody, ANGRE 8E TRANCHE EN FACE DU LAVAGE FERRARI, Lot 455, Ilot 30

Dirigeant(s): M KONAN JEAN MARC OLIVIER (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-07768 du 03/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°38294/GTCA/RC/2021 du 03/12/2021

